

L'Andréanais


La
Semaine
Bleue
À tout âge, ensemble !

La quinzaine bleue

« Relions tous les âges dans des territoires engagés ! »


Saint André
des Eaux

Toutes les infos :
saint-andre-des-eaux.fr



Cartes d'identité - passeports

rendez-vous sur
saint-andre-des-eaux.fr
ou par téléphone 02 51 10 62 62

Permanence des élus en mairie

le samedi de 10h à 12h
sur rendez-vous

Téléchargez l'application

Mon
agglo
facile



“

Chers Andréanais, Chères Andréanaises,

Cet été, nous avons dû composer avec des conditions climatiques exceptionnelles imposant une vigilance de chaque instant. Afin de garantir la sécurité des différentes manifestations, des consignes exigeantes ont dû être appliquées. Grâce à la mobilisation des services municipaux, au sens des responsabilités des associations organisatrices et à l'engagement des bénévoles, ces événements ont pu être maintenus dans de bonnes conditions. Merci à toutes et tous pour votre capacité d'adaptation. Malheureusement, le feu d'artifice de la Fête populaire n'a pas pu être tiré en raison du risque d'incendie élevé. Ce temps festif sera reporté en fin d'année lorsque les conditions le permettront.

Ces incendies, qui ont durement frappé plusieurs régions françaises -y compris des communes voisines- nous rappellent combien les conséquences du changement climatique sont bien réelles. Nous devons continuer à agir avec responsabilité, nous adapter et poursuivre les actions permettant de réduire notre impact sur l'environnement.

C'est le sens des investissements que nous menons déjà, avec la géothermie comme mode de chauffage futur à l'école Jules Ferry par exemple. La captation de la chaleur naturelle du sous-sol permettra de chauffer les locaux en hiver et de les rafraîchir naturellement de deux à trois degrés l'été. Les panneaux photovoltaïques installés à l'école élémentaire produiront quant à eux une partie de l'électricité consommée par les bâtiments communaux. Des réalisations concrètes qui contribueront durablement à réduire nos consommations énergétiques et notre empreinte environnementale.

Face aux risques naturels qui se multiplient, la prévention, l'anticipation et la solidarité sont plus que jamais essentielles. C'est dans cet esprit que nous créons une Réserve communale de sécurité civile (cf p.3). Dans cette même logique de solidarité entre collectivités, il sera proposé au Conseil municipal du 29 septembre que notre commune participe au fonds de soutien lancé par l'Association des Maires de France en faveur des communes durement touchées par les incendies de l'été.

Je terminerai en souhaitant une excellente rentrée à tous les élèves, aux équipes enseignantes des écoles Notre-Dame et Jules Ferry ainsi qu'à l'ensemble des agents municipaux qui les accompagnent. Quatre classes de l'école maternelle Jules Ferry intègrent les premiers locaux entièrement réhabilités. Une étape importante d'un projet structurant, qui offrira aux enfants des conditions d'accueil plus confortables, plus économes en énergie et mieux adaptées aux enjeux de demain.

Bonne rentrée également à l'ensemble des associations andréanaises et rendez-vous au Forum le 5 septembre.

”

Bien à vous,

Mathieu Coënt

Mathieu Coënt
Maire de Saint-André-des-Eaux
Vice-Président de Saint-Nazaire
Agglomération-La CARENE



L'Andréanais, bulletin municipal d'information de la ville de Saint-André-des-Eaux - n° 355 septembre/octobre 2026

Directeur de la publication : Mathieu Coënt - maire - Conception et rédaction : Service communication de la mairie - Crédit photos : images libres de droit - service de la communication.

ISSN : 2967-1396 - Dépôt légal n° 3076

Impression : Imprimerie Le Sillon

Tirage à 3550 exemplaires sur papier recyclé



IMPRIM'VERT®



ACTU



Création d'une Réserve communale de sécurité civile

Pascal Goyal

Adjoint délégué à la sécurité et la prévention des risques et ancien pompier professionnel nous explique.

En quelques mots, comment définir une Réserve communale de sécurité civile (RCSC) ?

Il s'agit d'un dispositif de bénévolat qui va permettre à des citoyens volontaires de participer, aux côtés de la municipalité, à la préparation, au soutien et à l'accompagnement de la population en cas d'événement exceptionnel.

La Réserve communale de sécurité civile est prévue par le Code de la sécurité intérieure. C'est un outil essentiel du Plan communal de sauvegarde (PCS), qui organise lui-même la réponse de la commune pour protéger la population en cas de crise ou de catastrophe.

Quelles sont les limites des missions confiées aux réservistes ?

A chacun son rôle. En aucun cas, les réservistes n'effectuent des missions de secours d'urgence. Sur demande du maire, ils agissent en renfort en cas de crise, ce qui permet aux services d'urgence de se concentrer sur les interventions vitales. Leurs actions sont complémentaires.

Quels sont les principaux champs d'action de la Réserve communale ?

Ils sont nombreux. Il peut s'agir des situations de crise en lien avec l'environnement et le cadre de vie (risques naturels de type tempête ou canicule, pollutions, gestion de l'eau potable...), tout ce qui concerne la sécurité du territoire communal (repérage des risques, débroussaillage, surveillance des réseaux aériens...) et comme indiqué le soutien aux opérations de secours. La liste n'est pas exhaustive !

Quelques exemples concrets ?

Imaginons que le maire doive activer le Plan communal de sauvegarde. Pendant la crise, quelle qu'elle soit, les réservistes pourront agir en appui à l'alerte en diffusant des consignes de sécurité dans les zones menacées, en assurant du portage de bouteilles d'eau ou de repas, en aidant à la mise en place d'un centre d'accueil d'urgence...

Après la crise et une fois l'urgence passée, ils peuvent participer à des missions dites de « relèvement » (aide au nettoyage et déblaiement des espaces publics par exemple).

Quelles sont les personnes susceptibles d'intégrer la RCSC ?

Sur la base du bénévolat, toute habitant-e de la commune, âgé-e de plus de 18 ans, sans condition de diplôme, peut être admis-e par décision du Maire et sur proposition du responsable de la Réserve communale de sécurité civile. Cet engagement est formalisé par la signature conjointe d'un acte d'engagement à la réserve.

Quel est le statut des réservistes ?

Les membres de la Réserve communale de sécurité civile disposent du statut de « collaborateur occasionnel du service public ». A ce titre, les réservistes peuvent obtenir réparation des dommages qu'ils seraient amenés à subir à l'occasion de leur mission.

Les réservistes reçoivent une formation de base (connaissance des risques locaux, fonctionnement du PCS, gestes de premiers secours...). La Réserve répond à une organisation formelle, avec un référent sécurité civile, des procédures, des exercices annuels.

Hors situation de crise, la Réserve communale a-t-elle un rôle à jouer ?

Absolument et il n'est pas négligeable ! La Réserve communale est un formidable vecteur de diffusion de la culture du risque. La prévention et la sensibilisation sont au cœur de ses missions.

Infos pratiques

> **Lundi 28 septembre** : délibération portant création de la RCSC inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal

> **Lundi 12 octobre à 18h** : réunion d'information et recueil des candidatures –Espace du Marais salle Camargue

> **Samedi 31 octobre** : réponses individuelles aux candidats

> **Novembre, décembre** : début de la formation



Mutuelle communale : l'accès aux soins pour tous avec la MCRN

Dans un contexte où l'accès aux soins devient un enjeu majeur pour de nombreux ménages, la Ville de Saint-André-des-Eaux et le CCAS proposent, en partenariat avec la Mutuelle solidaire MCRN, une seconde mutuelle dite « communale ». Pour rappel, une mutuelle AXA existe depuis quelques années.

Un accès aux soins pour toutes et tous

L'objectif est simple : offrir à chaque habitant une couverture santé de qualité, adaptée à tous les budgets, sans questionnaire médical ni délai d'attente. Ce dispositif est ouvert à tous, sans conditions de ressources ou de revenus, et permet de bénéficier de garanties essentielles pour se soigner sereinement.

La MCRN, un partenaire local et engagé

La Mutuelle MCRN, retenue par la commune, est une mutuelle solidaire, indépendante et sans but lucratif, fondée à Nantes en 1978. Actrice de l'économie sociale et solidaire, elle accompagne déjà plus de 100 communes des Pays de la Loire. En plus de ses offres de complémentaire santé, la MCRN gère un centre de santé dentaire mutualiste, accessible à tous les assurés sociaux, adhérents ou non. La MCRN propose également des ateliers de prévention (santé environnementale, santé mentale, sommeil, alimentation...) gratuits et ouverts à tous.

Des permanences pour vous informer

Pour répondre à toutes vos questions, des permanences d'information sont organisées régulièrement en mairie. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Une réunion publique se tiendra :

Le mardi 9 septembre à 18h - salle des Mariages

Permanences salle des Mariages :

Vendredi 11 septembre de 13h30 à 15h30

Jeudi 8 octobre de 10h à 16h

Jeudi 19 novembre de 10h à 16h

Jeudi 3 décembre de 14h à 15h30

Pour en savoir plus sur la mutuelle « communale » rendez-vous sur le site www.mcrn.fr ou contacter le 02 40 89 22 91 ou infos@mcrn.fr.



Recrutement d'agents recenseurs

Campagne du 21 janvier au 20 février 2027

Dans le cadre du recensement de la population, la commune de Saint-André-des-Eaux recrute des agents recenseurs pour une mission temporaire en janvier et février 2027.

Vous êtes dynamique, rigoureux(se), à l'aise dans le relationnel et disponible ? **Rejoignez-nous !**

Conditions :

- > être âgé(e) de plus de 18 ans,
- > disposer d'un véhicule personnel et du permis de conduire,
- > être à l'aise avec les outils informatiques et internet,
- > être disponible en journée, en soirée, les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires.

Une formation est assurée par l'INSEE en janvier 2027. La rémunération est composée d'une part fixe et d'une part variable selon le nombre de logements recensés, avec remboursement des frais de déplacement.

Pour postuler : contact@ville-st-andre-des-eaux.fr ou par téléphone au : 02 51 10 62 62



Septembre bouge

A partir de cette année, le Ministère des Sports organise l'évènement « **Septembre Bouge** » afin de remettre l'activité physique et sportive au cœur du quotidien.

Avec le LABSPORT, partenaire de la commune, un temps de sensibilisation est organisé. Chacun pourra y participer et contribuer à atteindre la plus grande distance cumulée possible, en marchant, en pédalant ou en montant des marches sur un step.

On compte sur vous !

> **Le jeudi 24 septembre de 16h à 17h30, place de l'Église**



Les mini-camps de l'été

Au mois de juillet, 3 mini-camps ont été organisés au Parc du Loiry à Vertou.

Dans une ambiance joyeuse, les enfants ont pu profiter d'un large éventail d'activités sportives... sans oublier des veillées animées et de nombreux jeux collectifs !



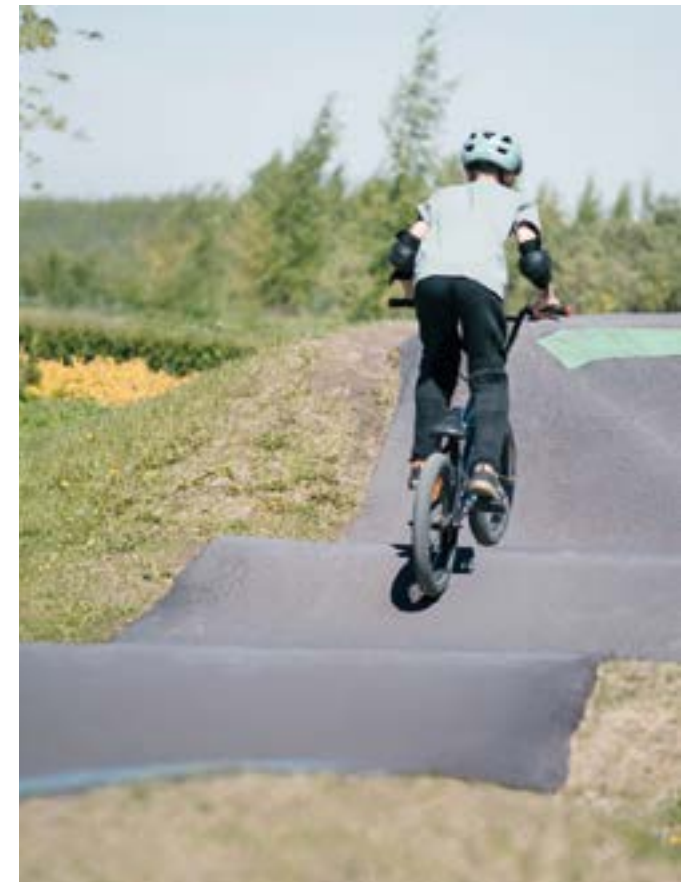
Mini-camp (CM1-CM2) - du 6 au 9 juillet



Mini-camp (CP au CE2) - du 15 au 17 juillet



Mini-camp JEM - du 20 au 23 juillet



Futur pump track

L'avis des utilisateurs compte !

Le skate park du complexe sportif est aujourd'hui vieillissant. Comme promis, il va être remplacé par un pump track : un parcours en boucle fermée avec des bosses et des virages, qui peut être utilisé en skateboards, rollers, trottinettes, vélos, BMX, draisienues... et offrir ainsi des usages variés, pour tous les publics.

Pour construire ce futur équipement au plus près des pratiques et des attentes de ses futurs utilisateurs, la municipalité souhaite associer les jeunes et les pratiquants à la réflexion.

Un groupe sera ainsi constitué et accompagné par un animateur de la commune. Les participants pourront échanger, faire part de leurs pratiques, de leurs besoins et de leurs idées, et contribuer ainsi aux réflexions menées avec le bureau d'études retenu pour concevoir le futur équipement de loisirs.

Cette démarche de participation permettra de mieux prendre en compte les usages, dans le cadre des contraintes techniques et financières.

Envie de participer ?

Faites-vous connaître auprès de l'Accueil de la mairie, de l'Accueil périscolaire, de l'Accueil de Loisirs ou du JEM, ou par e-mail : accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr

Quinzaine bleue à tout âge, ensemble !

Le programme de vos activités



► À partir de 60 ans, tous les ateliers sont sur inscription au :
02 51 10 62 62 / ccas@ville-st-andre-des-eaux.fr

MARDI 6 OCTOBRE

► **SORTIE « DÉJEUNER CROISIÈRE » sur la Vilaine**

Nous vous proposons une sortie « déjeuner croisière » à bord des Vedettes Jaunes. Une balade sur la Vilaine de 42 km qui vous fera naviguer d'Arzal à Foleux aller-retour. Menu gourmand servi à bord.

> Rendez-vous à 10h45 à l'Espace du Marais

> Retour pour 17h15

TARIF : 30 € / personne



SAMEDI 3 OCTOBRE

► **REPAS DES AÎNÉS**

Un bon repas convivial et quelques pas de danse si le cœur vous en dit - à partir de 70 ans

12h à 17h30 - Espace du Marais

Sur inscription jusqu'au 21 septembre

02 51 10 62 62 / accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr

LUNDI 5 OCTOBRE

► **ATELIER « Bien vieillir chez soi »**

Un atelier pédagogique et participatif pour bien adapter son logement, avec des conseils sur les aides financières, les travaux réalisables et les objets malins, animé par Saint-Nazaire agglomération et Soliha.

10h à 12h - Salle des Mariages

JEUDI 8 OCTOBRE

► **ATELIER CUISINE**

Venez cuisiner un bon repas avec des produits locaux et de saison, sous la conduite de Laurent NICOL de l'Amicale Laïque.

9h à 13h - Salle Venise Verte, Espace du Marais

► **ATELIER réflexologie palmaire**

Avec Annie PICART, venez découvrir les bienfaits de la réflexologie palmaire (stimulation des points précis sur les mains) pour diminuer le stress, améliorer le sommeil, soulager les maux...

10h à 11h30 - Salle des Paviolles

VENDREDI 9 OCTOBRE

► **ATELIER sécurité routière** : venez réviser le Code de la route et les règles de sécurité routière avec des bénévoles de la préfecture.

14h à 17h - Salle des Mariages

LUNDI 12 OCTOBRE

► **ATELIER du chocolat**

Réalisation de petites douceurs (plaque de bonbons en chocolat fourrés de praliné et de ganaches aromatisées, une rose en pâte d'amande...) avec une dégustation à la fin de l'atelier. Chaque participant repartira avec un sachet (env. 280g) contenant les bonbons en chocolat préalablement fabriqués et la rose en pâte d'amande.

14h à 17h - Salle Venise Verte, Espace du Marais

TARIF : 5 € / personne

MARDI 13 OCTOBRE

► **CONFÉRENCE « l'escroquerie et les diverses fraudes concernant les personnes âgées »**

Valérie GOUACHE, responsable du Centre de Ressources Territorial Loire-Littoral, en partenariat avec la Gendarmerie nationale, donnera une conférence consacrée à la prévention des escroqueries et des multiples fraudes visant les personnes âgées à domicile.

14h30 à 16h - Salle Camargue, Espace du Marais

La Semaine Bleue se tiendra officiellement du 5 au 11 octobre mais nous reconduisons une déclinaison andréanaise en Quinzaine Bleue du 3 au 16.

Coordonnée par l'Uniopss (Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux), la Semaine Bleue valorise la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société. « **Relions tous les âges dans des territoires engagés !** » est le thème national 2026. Pour les 75 ans de la Semaine Bleue, ses organisateurs estiment naturel de valoriser les relations et les liens intergénérationnels, garants d'une société plus inclusive et plus solidaire. On est d'accord !



MERCREDI 14 OCTOBRE

► **SORTIE à Escal'Atlantic à Saint-Nazaire**

13h30 à 19h - rendez-vous à l'Espace du Marais.

Nous vous proposons un après-midi à Escal'Atlantic avec une visite du musée en autonomie, suivie d'une pause gourmande au Salon du Port.

> Rendez-vous à 13h30 à l'Espace du Marais

> Retour pour 19h à l'Espace du Marais.

TARIF : 10 € / personne



JEUDI 15 OCTOBRE

► **ATELIER « Ecriture histoire de vie »**

Proposé par Sylvie CHAPEAU et Matis Aoustin, cet atelier d'écriture portera sur votre histoire et vos récits de vie, sur le thème de la commune qui vous a vu grandir ou que vous affectionnez particulièrement...

14h à 16h - Salle des Mariages

VENDREDI 16 OCTOBRE

► **ATELIER sur la sécurité routière**

Venez réviser le code de la route et les règles de sécurité routière avec des bénévoles de la Préfecture.

14h à 17h - Salle des Mariages



Le climat change, et nous ?

Du 10 au 18 octobre
partout en Loire-Atlantique



Ateliers, visites, expos, conférences

Face aux évolutions rapides du climat ces dernières années, modifiant durablement nos modes de vie, nous devons bien comprendre ce qui est en jeu pour nous adapter.

Aussi, la municipalité a-t-elle saisi l'opportunité d'un évènement départemental « **Le climat change, et nous ?** » pour proposer trois conférences et une visite sur ce thème.

Ces temps forts gratuits se dérouleront à Saint-André-des-Eaux durant la semaine du 10 au 18 octobre.

► VISITE

Atténuer les inondations par des solutions fondées sur la nature

Est-ce possible ?

La ville de Saint-André-des-Eaux et le Syndicat du Bassin Versant du Brivet ont pu réaliser des travaux sur un cours d'eau permettant de les limiter. Venez découvrir ces travaux et leurs effets !

Romain Deckert (chargé de mission gestion intégrée de la ressource en eau au SBVB)

> samedi 10 octobre > 10h30 -12h

Rendez-vous 10h15 - Parking Espace du Marais

Pour rejoindre La Brénoguen, à pied, par le chemin passant le long des Petits Jardins.

Infos pratiques

> La réservation n'est pas obligatoire mais conseillée du fait du nombre de places limité.

Réservation via la billetterie sur le site de la mairie : www.saint-andre-des-eaux.fr

Pour toutes questions :

contact@ville-st-andre-des-eaux.fr

► CONFÉRENCE

1 > A la découverte de la robustesse

S'inspirer du vivant pour construire notre adaptabilité, critiquer la performance dans un monde instable, montrer des exemples d'acteurs viables malgré les fluctuations et avoir comme boussole la santé commune.

Pierre Guéno (animateur, conférencier et maraîcher)

> dimanche 11 octobre > 17h -19h > Jardin aux Dragons

Réservation via la billetterie :

billetweb.fr/conference-robustesse3

Rendez-vous au Jardin aux Dragons, situé 21 route du Coin de la Noé.

2 > Espèces exotiques envahissantes, une gestion possible dans le contexte actuel ?

Participant à l'érosion de la biodiversité et cause de nombreuses perturbations, ces espèces sont une menace pour les milieux naturels et autres espèces, la santé humaine... avec des enjeux économiques forts.

Que faire pour lutter contre ce phénomène mondial ? La gestion de ce risque est-elle encore possible ?

Éric Guiho responsable de collections des sciences et de la vie au Muséum de Nantes

> mardi 13 octobre > 20h -21h30 > Salle 4 Anne de Bretagne

3 > Mode survie, les clés de l'autonomie et les bons réflexes face aux crises climatiques

Ancien militaire, sapeur-pompier volontaire et formateur en survie, Jérôme Carmignac partage les méthodes et réflexes essentiels pour gagner en autonomie, gérer les situations d'urgence et protéger ses proches face aux crises climatiques.

Jérôme Carmignac (formateur et sapeur-pompier volontaire)

> mercredi 14 octobre > 20h -22h > Salle 4 Anne de Bretagne

La protection de la qualité de l'air est l'affaire de tous

Au prochain conseil municipal, les élu-e-s seront amené-e-s à délibérer sur le 3^e Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA3) de Nantes-Saint-Nazaire, qui constitue la feuille de route de l'État et des collectivités pour améliorer durablement la qualité de l'air sur un territoire d'environ 930 000 habitants.

Saint-André-des-Eaux fait partie des 59 communes concernées

Malgré une progression continue de la qualité de l'air depuis plusieurs années, la pollution atmosphérique demeure **un enjeu majeur de santé publique**, notamment en raison des particules fines (PM_{2.5} et PM₁₀) et des oxydes d'azote (NO₂), responsables de maladies respiratoires, cardiovasculaires et de décès prématurés. Le nouveau plan vise à réduire davantage l'exposition de la population et à respecter les normes européennes de qualité de l'air, qui vont être renforcées d'ici 2030.

En Pays de la Loire, 2000 décès prématurés par an pourraient être évités.

Le PPA3 s'appuie sur une **démarche partenariale** associant l'État, les collectivités, les acteurs économiques, les entreprises, les associations et les citoyens. Il renforce les actions déjà engagées dans les domaines de la mobilité, du chauffage résidentiel, de l'industrie, de l'agriculture, de l'urbanisme et de l'information du public. Les mesures retenues s'intègrent aux politiques locales de transition écologique et de lutte contre le changement climatique.

Les principaux leviers d'action concernent :

► **les transports**, premier secteur émetteur d'oxydes d'azote, avec le développement des transports collectifs, des mobilités actives (vélo, marche), du covoiturage, des véhicules à faibles émissions et une meilleure organisation des déplacements.

► **le chauffage résidentiel**, grâce au remplacement des appareils anciens au bois, à la rénovation énergétique des logements et à la promotion d'équipements plus performants.

► **les activités industrielles et portuaires**, avec la poursuite de la réduction des émissions, l'amélioration des procédés industriels et le recours à des énergies moins polluantes.

► **l'agriculture**, par des pratiques limitant les émissions d'ammoniac, précurseur des particules fines.

► **l'aménagement du territoire**, afin de mieux intégrer la qualité de l'air dans les projets d'urbanisme et de limiter l'exposition des populations.

Le plan prévoit un suivi régulier des indicateurs de qualité de l'air, des émissions et de l'avancement des actions, avec une adaptation des mesures si nécessaire pour atteindre les objectifs fixés à 2030.

Chacun à son échelle peut agir dès maintenant pour préserver durablement la qualité de l'air et son environnement.

Plus d'information sur :

pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Nos actions

> La commune a déjà mené plusieurs actions concrètes permettant de réduire la pollution de l'air :

- développement des infrastructures favorisant la pratique du vélo,
- plantation de nombreux arbres,
- utilisation de produits d'entretien naturels,
- choix de l'énergie géothermique pour certains bâtiments.

Nouveau : installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire Jules Ferry.



Projet culturel de territoire, la culture au plus près de tous

Les programmes de l'Éducation nationale précisent que l'éducation artistique et culturelle (EAC) est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Pendant leur scolarité, les élèves suivent un parcours leur permettant de renforcer leur pratique artistique, de rencontrer des artistes et d'enrichir leur culture personnelle. Pour les y accompagner, Saint-Nazaire Agglomération – La Carene propose chaque année **un vaste catalogue d'actions dont bénéficient à présent 10 classes par commune**. Les bienfaits constatés sur les élèves sont nombreux : gain de confiance en soi, renforcement de la cohésion de groupe mais également éveil à la curiosité artistique.

Saint-André-des-Eaux ne sera pas en reste pendant l'année scolaire 2026-2027, avec 6 projets proposés à 250 élèves des écoles Notre-Dame et Jules Ferry. En élémentaire à Jules Ferry seront déployés **« Immobile et Rebondi #2 »** (aventure autour du geste, du mouvement et de la création plastique) et **« Racines et Bourgeons »**, projet collaboratif de création de la compagnie circassienne La Volière. Cette dernière proposera aussi à deux classes de maternelle le projet **« Sur le fil, une traversée »** invitant à explorer l'équilibre, le mouvement et les émotions grâce aux arts du cirque et de la marionnette.

Quant aux élèves de l'école Notre-Dame, ils profiteront, en maternelle, du projet **« Mon petit caractère »**, entrée innovante dans l'écrit mêlant arts visuels, langage et premières notions de géométrie. Les plus grands seront initiés à l'écriture et la pratique du conte grâce au projet **« Le labo des comptines »** mené conjointement avec la bibliothèque. Enfin, curiosité, esprit critique et créativité seront convoqués dans le cadre de la rédaction d' **« Un magazine haut en couleur »** en partenariat avec le Théâtre de Saint-Nazaire.

► Retrouvez tout le programme de l'édition 2026/2027 via le QR code



La carte subjective

Affichée dans les abribus des 10 communes de Saint-Nazaire Agglomération cet été, à découvrir également en exposition à la bibliothèque. Cette carte a été réalisée en 2025 et 2026 par 12 classes de l'agglomération (soit 300 élèves, dont une classe de CE2-CM1 de l'école Notre-Dame).



Journées du Patrimoine



À l'occasion de la 43^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine, partez à la découverte de deux édifices récemment restaurés par la commune : le four à pain du Cabéno et la fontaine de Kerpoisson.

Le samedi 19 septembre, il vous est proposé de redécouvrir ces deux lieux à l'issue d'une balade à vélo (sous réserve de praticabilité des chemins). Départ au four du Cabeno, dont les origines remontent au XVIII^{ème} siècle. Patrimoine naturel, les sentiers communaux vous conduiront à votre rythme jusqu'à l'ancien manoir de Kerpoisson et sa fontaine, où vous seront dévoilés l'historique des recherches et des travaux accomplis pour valoriser les vestiges de cette ancienne propriété seigneuriale. Les horaires exacts seront fournis sur les supports de communication de la commune (site Internet, réseaux sociaux et panneaux d'affichage). Alors n'hésitez plus et enfourchez votre vélo, si le cœur vous en dit, pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine andréanais !

Avec la participation de l'association Histoire locale et patrimoine.



► Le programme de vos rendez-vous

Expo-jeu

« Blanche-Neige a été tuée... ». Le prince Philippe nous met au parfum illico. Non seulement le drame est épouvantable mais les personnages se retrouvent au chômage, faute de conte. Il faut trouver le coupable ! Les nains s'y collent. Des inspecteurs de petite taille, mais de grande sagacité : les enfants sont aux manettes !

> Du mercredi 9 septembre au samedi 3 octobre
> Entrée libre aux horaires d'ouverture

Transférer ses photos

Lors de cet atelier, vous apprendrez à transférer vos photos de votre smartphone à votre ordinateur.

> Vendredi 11 septembre > 15h

Découverte de l'IA

Venez découvrir une intelligence artificielle générative de texte et apprendre à écrire un prompt ; l'occasion de se questionner sur ce phénomène de société pour mieux comprendre ses mécanismes et enjeux.

> Mercredi 16 septembre > 15h

Challenge

Comme chaque année, affrontez les autres bibliothèques de l'agglomération dans un challenge jeu vidéo ! Passez une soirée exceptionnelle pour la compétition amicale. Finirez-vous le jeu avant les autres joueurs ?

Quelle bibliothèque l'emportera ? A vos tablettes !

> Vendredi 25 septembre > 20h

Tapis à histoire

Le projet : créer un tapis à histoire en apprenant à découper du tissu avec la Cricut Maker 3. Lors de cette première séance, les participants voteront pour l'album qui sera transformé en tapis !

> samedi 26 septembre > 10h > à partir de 12 ans

Temps fort liseuses

Saviez-vous que vous pouvez emprunter une liseuse à la bibliothèque ? Venez prendre le temps de découvrir notre catalogue de livres numériques et comment il fonctionne.

> vendredi 16 octobre > 16h

Le jeu dont je suis le héros

Grâce à Twine, créez une histoire à choix multiples, jouable à la manière d'un jeu vidéo.

> samedi 7 octobre > 15h > à partir de 10 ans

Coups de coeur & sautes d'humeur

> Romance et Prix des mots salés

Une soirée pour échanger sur vos derniers coups de coeur autour de quelques gourmandises. En exclusivité, la nouvelle sélection du Prix des Mots Salés sera présentée

> vendredi 16 octobre > 18h

> Gratuit, ado et adultes, réservation conseillée

Les ateliers créatifs

Trace le contour de tes mains et dessine des motifs créatifs à l'intérieur pour qu'elles prennent vie ! Ginette vous propose de construire ensemble une œuvre commune vivante et colorée, en puisant l'inspiration dans des pratiques venues de plusieurs contrées.

> mercredi 21, vendredi 23, mardi 27 ou mercredi 28 octobre
> 15h-17h

> Inscription en binôme, 1 adulte et un enfant à partir de 6 ans

A vos jeux !

Dans ce jeu de coopération, embarquez dans un voyage en petit format au cœur de votre maison... le tout sur grand écran

> vendredi 30 octobre > 15h > à partir de 10 ans

Toutes ces animations sont gratuites, la réservation est fortement conseillée



Le Chouette week-end

Festival de contes du 2 au 4 octobre

Public enfant et adulte

> Toutes les informations sont dans la brochure jointe à votre Andréanais



Absade

L'ABSADE remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de la fête des Chalands Fleuris le dimanche 2 août dernier. Grâce à leur engagement et leur disponibilité cette journée a été une réussite !

Vous souhaitez, vous aussi, participer à cette belle aventure humaine et contribuer à faire vivre cette tradition locale, qui célébrera son 60^e anniversaire en 2027 ? Nous serons ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles, quels que soient le temps que vous pouvez consacrer ou vos compétences.

Retrouvez-nous au Forum des associations :

> le samedi 5 septembre pour échanger avec nous et découvrir nos actions. À très bientôt !



ALJC

Le 7 juin, la 5^e édition du festival J'ARTdins s'est tenue pour la première fois à la Chaussée Neuve et dans ses environs. L'événement a rencontré un beau succès, avec plus de 250 visiteurs venus découvrir quatre jardins privés ouverts exceptionnellement.

Fidèle à son esprit de convivialité, le festival a réuni artistes et public autour de la photographie, de la peinture, des contes et de la musique. Porté par une petite équipe de bénévoles, J'ARTdins recherche de nouveaux membres pour faire vivre cette belle aventure. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps et contribuer à cet événement devenu incontournable, l'association ALJC sera ravie de vous accueillir.

Contactez-nous à l'adresse : aljcmusic@gmail.com

L'Outil en Main

L'association organise son 2^e loto.

> dimanche 20 septembre à 14h (ouverture des portes 12h) à l'Espace du Marais.

Les bénéfices permettront d'acheter le matériel nécessaire aux jeunes dans les différents ateliers.



ASA

Les bénévoles de l'Association solidarité andréanaise continuent de s'investir afin de fournir une aide alimentaire aux familles confrontées à des difficultés financières (Andréanais mai-juin page 11). En avril, une collecte organisée au magasin Utile a permis de récolter une cinquantaine de kilos de denrées et de produits d'hygiène. L'association remercie de nouveau chaleureusement l'équipe de l'enseigne ainsi que tous les donateurs.

Contact : 06 45 00 46 38 - associationasa@laposte.net

Les Fanas du Dancing

Nous proposons un programme très varié pour les enfants, les adolescents et les adultes :

Avec Annick > le samedi de 9h45 à 13h30

> Eveil à la danse : (4/5 ans) - Initiation 1 : (6/7 ans) Jazz 1 : (8/10 ans) et Jazz 2 (11 ans et +)

Avec Sophie > le mercredi de 10h à 12h

> Latino kids 1 : (6/7ans) Latino Kids 2 : (9/10ans) le mercredi de 13h30 à 17h

Solo Latine 2, Solo Latine compétiteurs et Solo Latine adultes

Avec Sébastien > toutes Danses Seniors, cours le mardi soir 20h00 à 21h30

Tous ces cours ont lieu au complexe sportif. Retrouvez-nous au Forum des Associations le 5 septembre à l'espace du Marais de **9h à 13h**.

Contact : 06 67 80 15 68/ou severine.fraudin@wanadoo.fr

Bindu

YOGA Classique - cours de yoga pour adultes

> Lundi et vendredi matin de 10h à 11h30- mardi de 18h à 19h30

Salle Anne de Bretagne

Yog'adapté

Sur la chaise pour les personnes qui ne peuvent pas pratiquer sur un tapis.

> Jeudi de 10h30 à 11h40 > Salle des Paviolles

Voyage au Népal avec Gurujji 2027

Contact : 06 74 21 46 71 - binducakra@yahoo.fr
www.yogalayambindu.org

Début de Soirée

Des danses, des chants, des sketches... Venez découvrir le nouveau spectacle cabaret de Début de Soirée !

> Les samedis 21 et 28 novembre à 20h30

> Les dimanches 22 et 29 novembre à 14h30

> Le vendredi 27 novembre à 20h30

Salles Anne de Bretagne - Tarif 10 €

Sur réservation à partir du 20 octobre sur place, salle Anne de Bretagne

Contact : Patricia 06 75 48 73 23 - Manue 06 75 81 96 86
association.debut.de.soiree@gmail.com



Tennis Club Andréanais

Début d'été dynamique pour le TCA avec l'accueil fin mai des finales départementales Omnium et Espérance. Mi-juin, à l'issue des finales du tournoi interne, un court a été inauguré au nom de Jean-Luc Gouret, ex-président et membre investi du club depuis sa création. Début juillet, le club proposait des stages de tennis aux jeunes dès 4 ans, avant d'organiser quatre tournois OPEN en juillet et août. Parmi les belles performances, Albane Hervé (2/6) s'est qualifiée en finale senior dames et Elyo Frund s'est imposé en finale 8/10 ans.

À la rentrée, reprise des cours à **partir du 21 septembre** et Assemblée générale le 2 octobre en soirée. Envie de rejoindre le club ? Retrouvez-nous le 5 septembre au Forum des Associations : il reste encore quelques places dans les cours !

Bonne rentrée sportive à vous !

Pétanque Club Andréanais

> Samedi 5 septembre

Inscriptions pour saison 2027 (4 mois offerts)

Forum des Associations - 10h à 12h - Espace du Marais

> Samedi 10 octobre

Totalité des inscriptions reversée au TELETHON

Tournoi ouvert à tous

Dotation aux 16 premières équipes

Triplettes formées - 14h à 18h

Boulodrome du complexe sportif

Adhésions, inscriptions, renseignements, contact :

lapetanqueandreanaise@gmail.com



De A à Z'elles

En février 2026, les 5 gazelles andréanaïses sont reparties à Simal (au Sénégal) pour renouveler l'expérience solidaire et sportive. Une semaine riche en émotion et en partage : chaque jour une nouvelle école au terme d'une marche/course de 8 km pour distribuer aux enfants « de la main à la main » les fournitures scolaires collectées en amont. Au-delà d'une action en faveur de l'éducation de ces écoliers, ce sont des sourires et des regards gardés en mémoire. Un voyage vécu en partie en bivouac sur l'île de Marlodj, l'occasion de prendre conscience des difficultés d'approvisionnement en eau au milieu du fleuve salé du Siné Saloum.

L'association De A à Z'elles remercie tous ses partenaires et contributeurs ayant permis de concrétiser ce projet, et continue la collecte de fournitures et les appels aux dons pour renouveler cette aventure en 2028 au Népal.



Chorale Arc en Ciel

Partager le plaisir de chanter

Après une belle année 2025/2026 faite de moments forts à l'occasion de divers concerts, la chorale « Arc-en-Ciel » reprendra son travail dès le début du mois de septembre. Son projet est de continuer à progresser, à rencontrer d'autres groupes, à chanter pour des causes nationales (RETINA, CCFD ...), à offrir des moments joyeux et pleins d'émotions. Membre de l'ABSADE, la chorale participe activement à l'organisation de la Fête des Chalands Fleuris et fait partie de l'association... « MUSICA » de Saint-Nazaire.

Une quinzaine de chanteurs, qui ne chantent pas tous avec le grand groupe, propose chaque mois une animation dans les EHPAD de la région.

Si vous le désirez et avant de vous inscrire, vous pouvez assister dès maintenant à une répétition. Nous aurons le plaisir de vous accueillir.

Notre groupe de 25 choristes souhaite en effet s'étoffer un peu.

Répétitions le lundi de 18 à 20h salle Anne de Bretagne

Renseignement : marie.helene.leveque56@orange.fr

06 43 04 74 45



Location des salles Anne de Bretagne : nouveau

La municipalité a récemment réalisé des aménagements aux salles Anne de Bretagne, notamment avec l'équipement de l'espace bar (four et lave-vaisselle).

Ces améliorations permettent d'ouvrir les salles 2 & 3 situées au rez-de-chaussée et donnant sur la rue de Bretagne **à la location aux particuliers andréanais**, sous réserve de l'absence d'un événement municipal ou associatif prévu dans les locaux sur la même période.

Conditions de location

➤ Événements à caractère non lucratif et non commercial exclusivement ;

➤ Location à la journée, les samedis, dimanches et jours fériés accolés à un week-end ;

➤ Les lieux doivent être libérés au plus tard à 22 h.

Les salles 1 (étage) et 4 (gradins) ne sont pas concernées par cette location aux particuliers. Elles restent exclusivement destinées aux réunions et manifestations communales ou d'intérêt communal, et associatives.

Plus d'infos sur le site de la Mairie ➤ saint-andre-des-eaux.fr



Un arbre, une vie

Comme chaque année, la commune est partenaire de l'opération « Un arbre, une vie » coordonnée par le Parc naturel régional de Brière. Votre foyer s'est agrandi ?

La commune a le plaisir d'offrir un arbre ou un lot de 3 arbustes aux familles qui ont accueilli un nouveau-né entre le 1^{er} octobre 2025 et le 1^{er} octobre 2026.

La remise des arbres et des arbustes aura lieu :

Le samedi 21 novembre 2026 de 15 h à 17 h aux ateliers municipaux 4 promenade des Ecottais à Donges.

Information sur le site de la mairie : saint-andre-des-eaux.fr



Face au feu, l'engagement et la solidarité

➤ **Le 13 août**, on se souvient qu'un feu d'ampleur s'est déclaré à Guérande, à proximité du camping de Léveno et de la zone de Villejames.

Plusieurs sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours andréanais faisaient partie des effectifs venus en renfort.

Yoann Mahé - Chef de Centre : « Notre mission a consisté à arrêter le feu dans le bois situé à proximité du karting de Guérande. Deux groupes se sont relayés, jour et nuit, pendant 20 heures d'affilée. En tant que chef de groupe du secteur « avant », mon rôle était d'arrêter la progression du feu et de protéger le village de Kerhuet avec les véhicules incendie qui m'étaient attribués et le soutien des agriculteurs locaux. »

Grâce à ces efforts conjugués, le village de Kerhuet, qui compte une cinquantaine de maisons, a pu être épargné par les flammes. Particulièrement reconnaissants, les habitants ont souhaité les remercier en organisant une collecte. **Le 19 août**, ils se sont déplacés au centre de secours. Les sapeurs-pompiers ont décidé de répartir la somme remise entre l'Œuvre des Pupilles et le fonds destiné aux sinistrés du département de la Gironde.

Soulignons encore une fois combien la disponibilité et l'engagement des sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours andréanais sont précieux et méritent le respect.



Fierté andréanaise

➤ **Les 4 et 5 juin 2026**, l'athlète andréanaise Nathalie Chate-lard remporte la médaille de bronze au Championnat de France d'aviron adapté.

➤ **Le 18 juillet 2026**, le boxeur David Papot (Andréanais n°352 de mars/avril) remporte la ceinture IBF International des poids welters en battant aux points l'Anglais Harlem Eubank.

Bravo et félicitations pour ces magnifiques performances.

Groupe « Pour un avenir durable et solidaire »

En décembre 1999, le pétrolier Erika sombra à quelques miles de notre côte sauvage, déversant des tonnes de résidus pétroliers qui souillèrent le littoral.

Dans le cadre du plan POLMAR-Terre, les secours s'activèrent à grands renforts de sapeurs-pompiers venus de toute la France, de militaires de la sécurité civile, de l'armée de terre et de la Marine nationale. Autour de cette organisation structurée, un afflux massif de bénévoles, venant parfois de très loin, se présenta spontanément pour s'investir et aider au côté des autorités.

Malgré la bonne volonté évidente des bénévoles, cette aide improvisée se révéla difficile à gérer, car rien n'avait été anticipé pour les équiper efficacement et garantir leur sécurité.

Le législateur a tiré les enseignements de cette situation. Une loi dite de mise en œuvre de la sécurité civile a ainsi vu le jour en 2004 pour intégrer ces bénévoles dans l'organisation des secours.

Le maire est le garant de la sécurité et de la tranquillité publique. En cas d'évènement majeur, accidentel, sanitaire, climatique ou autre, il lui appartient d'activer le Plan communal de sauvegarde afin d'organiser l'assistance à la population.

En lien avec les forces de sécurité intérieure que sont les sapeurs-pompiers, les gendarmes ou la police, et en complément des moyens des services municipaux, certaines tâches dites non techniques, peuvent être confiées à des bénévoles placés sous l'autorité du maire.

Il est ainsi constitué des réserves de bénévoles mobilisables sur simple appel pour permettre de faire face à différentes missions de soutien aux services déjà mobilisés. **C'est la Réserve communale de sécurité civile (RCSC) dont nous avons annoncé la création pendant la campagne électorale.**

Nous savons que les bonnes volontés ne manquent pas. La vitalité de notre tissu associatif, porté par des bénévoles qui s'investissent chaque jour pour faire vivre leurs projets, en témoigne.

Nous invitons donc les Andréanais et Andréanaises âgés de plus de 18 ans à mettre leurs compétences, leur expérience et leur disponibilité au service de tous, en rejoignant la Réserve communale de sécurité civile.

Les réservistes recevront des formations et un équipement de protection individuelle leur permettant d'agir au sein d'une structure organisée, au service de leurs voisins et de l'ensemble de la population. Ils agiront en tant que collaborateurs occasionnels du service public dans le cadre des missions qui leurs seront confiées par la municipalité (cf page 3).

Par cet engagement citoyen, devenez un acteur clé de la sécurité civile, de la protection des habitants et de la résilience de notre territoire communal.



Vos élu-e-s de la majorité municipale

Groupe « Racines et avenir »

Finances communales : une gestion prudente, mais où est le cap ?

La rentrée est déjà proche et s'annonce bien remplie, nous espérons que chacune et chacun d'entre vous a pu se ressourcer et profiter de vacances bien souvent attendues avec impatience.

Lors du dernier conseil municipal du 29 juin, notre groupe s'est abstenu sur le vote du Compte Financier Unique (CFU).

Cette abstention ne remet pas en cause la photographie actuelle de nos finances : la situation est aujourd'hui saine, et nous le reconnaissons volontiers. Ce n'est pas la gestion au jour le jour qui nous préoccupe, mais l'absence de perspective claire pour les années à venir.

Une commune ne se pilote pas seulement à l'équilibre comptable de l'exercice écoulé. Elle a besoin d'une trajectoire lisible : quels investissements prioritaires dans les cinq prochaines années ? Quelle évolution de la fiscalité locale ? Quelle capacité d'autofinancement pour porter nos projets structurants ?

Sur ces questions essentielles, nous n'avons pas trouvé, dans les documents présentés, de vision à moyen terme suffisamment étayée. C'est pourquoi nous avons choisi l'abstention plutôt que le vote contre : un signal de vigilance, pas d'opposition systématique.

Nous continuerons à demander une prospective financière pluriannuelle, seule à même de garantir que la bonne santé actuelle de nos comptes se prolonge dans la durée.

Les autres sujets présentés lors de ce conseil n'ont pas donné lieu à intervention de notre part car sujets déjà engagés depuis le précédent municipe.

Comme à notre habitude, nous restons à votre écoute. Une permanence sera tenue le dimanche 6 septembre 2026, de 9h à 12h, salle Anne de Bretagne. N'hésitez pas à venir échanger avec nous sur en sujet en particulier ou sur toute autre question concernant la vie de notre commune.

Les élu-e-s du groupe minoritaire

Cédric Sauvourel, Adeline Geslin, Corentin Bourse, Adeline Halliez

Espace du Marais

Place de l'Église

Salle des Mariages

Entrée libre aux horaires d'ouverture
Bibliothèque

Dimanche 13 sc

Les Amis de Bilac
Port du Belot

Mardi 15 septembre

Mercredi 16 settembre

Vendredi 18 septembre

Espace du Marais
L'Outil en Main

Bibliothèque

Samedi 26 septembre
Marche gourmande
> Départ à 18h30 - Parking de Ker Anas
 Les Portes Plumes
 Contact : 06 70 36 14 19

Quinzaine Bleue
Programme des activités
> Page 6 et 7

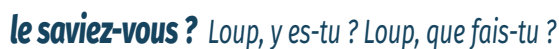
Mercredi 7 octobre
Le jeu dont je suis le héros
> 15h à partir de 10 ans
Bibliothèque

Andr'héol
Port de la Chaussée Neuve

Jeudi 15 octobre
Collecte de sang
> 14h-19h30
Amicale des Donneurs de sang
Espace du Marais

Samedi 17 octobre
Fest Noz
> 19h
Askol Du
Espace du Marais

Vendredi 30 octobre
A vos jeux !
> 15h à partir de 10 ans
Bibliothèque



Le loup, à la fois craint et admiré, symbolise avant tout la prédation et la cruauté. C'est ce qui explique ces campagnes de destruction massive. A cela, s'ajoute l'évolution démographique et par conséquent

Il nous interroge sur la fracture entre villes et campagnes et nous questionne sur notre rapport au vivant et à la nature.

Ils se rapprochent et nous suggérons à nos autorités du XXI^e siècle, de prévoir une nouvelle prime pour la première personne qui prendra en photo, un loup en Brière (sans l'aide de l'IA bien sûr !).

